



GUY DE KERIMEL

ÉVÊQUE

Lettre ouverte aux parlementaires de l'Isère

N/Réf : MgrGdK/2021/57

Grenoble, le 7 avril 2021

Mesdames, messieurs,

On nous annonce, pour ce jeudi 8 avril, un débat précipité et un possible vote pour légaliser l'euthanasie. Je ne reviens pas sur la déclaration des évêques de France, du 22 mars 2018, qui garde toute son actualité.

Je rajouterai seulement ceci :

Au nom d'une conception individualiste de la liberté, la société s'affranchit peu à peu des interdits qui la structurent. La conséquence immédiate est le délitement du tissu social que tout le monde constate. Enfreindre l'interdit le plus fondamental, « tu ne tueras pas », ne fait qu'accélérer la décomposition de notre société. On pourra justifier l'euthanasie en cachant la réalité sous des mots trompeurs, mais on ne triche pas durablement avec le réel.

La solution aux nombreuses questions que pose la fin de vie existe : l'accompagnement et les soins palliatifs. Nombreux sont les témoignages de personnes qui, bien accompagnées en leur fin de vie, ont renoncé à demander de mourir.

Choisissons la vie ! L'avenir de notre société est en jeu !

+ *G. de Kerimel*

† Guy de Kerimel
Évêque de Grenoble-Vienne